



UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI
ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION -TANGER-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT : N° 02/ENCGT/COP/2021

**GESTION EN CONCESSION D'UN CENTRE DE COPIE DE
L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION –TANGER-**

(Séance publique)

Le Jeudi 11 Novembre 2021 à 12 h 30 min, il sera procédé, dans les bureaux de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert des prix N° 02/ENCGT/COP/2021 : Gestion en concession du centre de copie de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux du Service économique de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger. Il peut être envoyé par voie postale aux concurrents dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle (29 juin 2015).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du portail de l'Ecole www.encgt.ma et du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à : 15 000 Dhs (Quinze mille Dirhams TTC)
- ✓ L'estimation annuelle de l'administration est évaluée à la somme de : 60 000,00 Dhs (Soixante Mille Dhs TTC).
- ✓ Une Visite des lieux obligatoire est programmée le mercredi 27 Octobre 2021 à 12h00

Les pièces justificatives que tout concurrent doit fournir sont celles fixées à l'article n° 6 du règlement de la consultation

Les plis des concurrents peuvent être :

- Soit déposés contre récépissé dans les bureaux du service économique de l'Ecole à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité Bp 1255 Tanger Principal ;
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit par soumission électronique au portail de marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement consultation :

A. Dossier administratif comprenant :

- 1) La déclaration sur l'honneur ;
- 2) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

- 3) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an;
- 4) L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS ;
- 5) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire ;
- 6) Attestation d'immatriculation au registre de commerce ;

N.B: les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des attestations visées aux paragraphes 3.4 ci-dessus.

B. Dossier technique comprenant :

- 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent comportant les indications prévues par l'alinéa 1 de l'article 25 du règlement précité.
- 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrages comportant les indications prévues par l'alinéa 2 de l'article 25 du règlement précité ;

C. Dossier additif, comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

N.B: Toutes les pièces exigées par le présent Appel d'offres doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'originale.